



RAPPORT D'ACTIVITÉ

DIRECTION RÉGIONALE
BRETAGNE

EN CHIFFRES

140
agents

1
siège régional
à Cesson-Sévigné

4
sites
départementaux

1
parc naturel marin
d'Iroise (PNMI)

2 400
km de façade
littorale

1
réserve nationale
de chasse et de faune
sauvage (RNCFS)
du Golfe du Morbihan

IMPLANTATION DE L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ EN BRETAGNE



Sites OFB

- Siège de l'OFB
- Site national
- ▲ Pôle d'études et de recherche
- ◆ UMS Patrinat
- Siège de la direction régionale
- Service départemental
- ▲ Réserve et site naturel
- Unité spécialisée migrateurs
- Siège de parc naturel marin, et ● site associé
- Délégation de façade, et ● site associé

Périmètres

- Région
- Parc naturel marin
- Eaux sous souveraineté
- Zone économique exclusive

Sources : OFB
Fonds cartographiques : OFB, IGN, SHOM
Réalisation : O. Debuf
© OFB, 2022



LE MOT DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE



Sylvie DETOC

L'année 2022 a connu en Bretagne une conjonction d'évènements particulièrement impactants pour la biodiversité, qui se sont déroulés essentiellement au cours des trois mois d'été.

La grippe aviaire est apparue sur le littoral breton début juillet, avec des observations de mortalités importantes notamment dans la réserve nationale des Sept-Îles, dans les Côtes-d'Armor. La colonie de fous de Bassan, protégée depuis 1976, a été durement touchée par le virus H5N1. La population a été décimée avec des mortalités atteignant 80 % chez les poussins et environ 50 % chez les couples reproducteurs. Cet épisode d'influenza aviaire a également touché les goélands. Les oiseaux morts ont été retrouvés sur l'ensemble du littoral breton ; et au total, on a dénombré plus de 4 000 cadavres d'oiseaux sauvages sur nos côtes. Ce phénomène observé depuis l'Ecosse, arrivé en France depuis les Hauts de France, a continué à se déployer sur la façade Atlantique.

Les conditions climatiques de l'été ont également été exceptionnelles et la sécheresse a touché les cours d'eau bretons dès le mois de juillet. C'est la première année que des arrêtés préfectoraux Sécheresse de crise ont été pris quasi simultanément par les quatre préfets bretons. Des restrictions sur les usages ont été imposées partout et des ruptures d'alimentation en eau potable ont été constatées sur plusieurs communes bretonnes. Les milieux aquatiques ont été touchés ; l'impact de cet évènement

pourra être documenté notamment grâce aux collectes de données sur les poissons et macrophytes, réalisées par l'OFB. La canicule de 2003 avait eu un impact sur les populations des milieux aquatiques, même si les milieux montrent une résilience à moyen terme, grâce à la richesse du réseau hydrographique en petits cours d'eau de tête de bassin versant qui conservent une assez bonne continuité écologique.

Le troisième fait marquant de l'été 2022 est l'apparition d'incendies dans le Finistère et en Ille-et-Vilaine. Plusieurs massifs ont été touchés, avec près de 1800 hectares brûlés. Des zones N2000, comme dans les Monts d'Arrée, ont été touchées à hauteur de 15 % de leur superficie, en landes et tourbières. Les incendies ont aussi impacté des massifs forestiers à l'Est de la Bretagne.

On peut enfin citer l'arrivée du loup en Bretagne, observé à plusieurs reprises depuis le 4 mai 2022 dans le Finistère. Il fait son retour après une centaine d'années d'absence.

Dans toutes ces situations, les équipes de l'OFB interviennent : soit en missions de connaissance pour caractériser les milieux, analyser les impacts des évènements exceptionnels, suivre l'état de la faune sauvage ou caractériser la présence du loup, soit en police, lors des contrôles menés au cours de l'été sur la sécheresse, pour faire respecter les prescriptions des arrêtés préfectoraux et sensibiliser les usagers à la nécessaire limitation des prélèvements.

Connaissance, recherche et expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages

Quatre décennies de suivis des peuplements de poissons mises à disposition du monde de la recherche

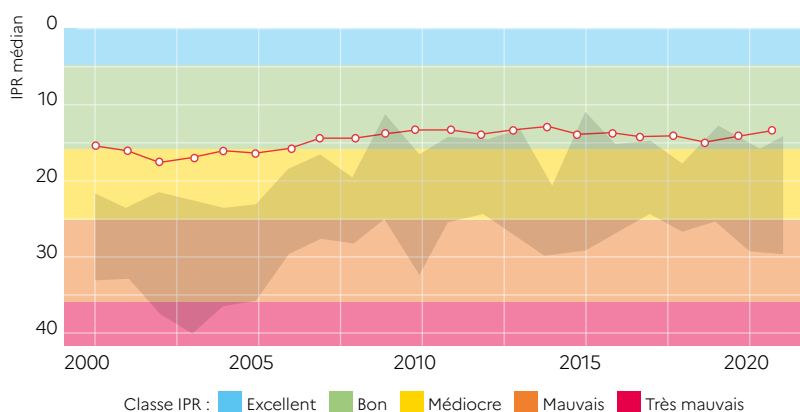
Les suivis des milieux aquatiques sur le long terme constituent un pilier de la veille écologique de l'OFB. L'étude scientifique des peuplements de poissons permet d'apporter une connaissance utile pour comprendre l'état des écosystèmes aquatiques et orienter leur gestion.

Le service connaissance de la DR Bretagne a publié en relation avec la DRAS* et la DSUED** dans la revue scientifique KMNAE la base de données ichtyologique « ASPE » de l'OFB. Cette base inédite totalise près de 50 000 opérations de pêche électrique menées sur le territoire métropolitain avec un total de plus de 20 millions de poissons inventoriés.

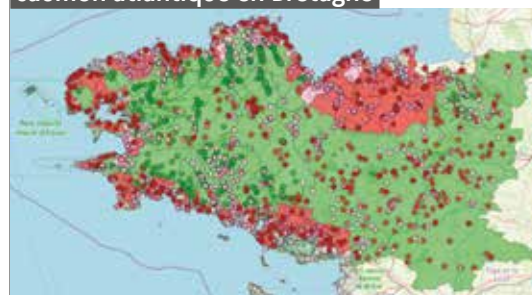
Associée à cette publication, toute une batterie d'outils a été produite (Package Aspe sous le logiciel R) pour permettre aux chercheurs internationaux d'accéder plus aisément aux données et de réaliser les principaux pré-traitements.

Cette publication doit permettre aux scientifiques d'améliorer les connaissances en matière de macroécologie, de bio indication, de conservation des espèces, d'impacts des activités anthropiques ou encore de changement climatique.

Évolution temporelle de l'indicateur poissons IPR depuis 20 ans au niveau national



Atlas de répartition du saumon atlantique en Bretagne



■ Absent ■ Non détecté ■ Non prospecté ■ Présent

Vers un atlas inédit des peuplements de la faune ichtyologique

La Bretagne est une péninsule drainée par une multitude de petits fleuves côtiers qui confluent à la mer. Ces petits cours d'eau, isolés les uns des autres par le milieu marin se comportent écologiquement comme des îles. La plupart de ces petits bassins versant n'ont jamais été étudiés. Depuis 2017, le service connaissance, en collaboration avec les services départementaux de la DR Bretagne et les fédérations de pêche, a lancé un projet d'atlas des poissons d'eau douce. Plus de 400 inventaires ont été menés depuis 2017. En 2022, les données recueillies et stockées ont fait l'objet de traitements pour mieux comprendre comment se répartissent les espèces au sein de ce réseau hydrographique dense et complexe. Ces traitements ont pris la forme d'un prototype de tableau de bord interactif de datavisualisation. L'anguille par exemple apparaît comme l'espèce la plus largement répartie en Bretagne. D'autres espèces comme le spirilin, la bouvière ou l'aspe sont apparues récemment dans le bassin de la Vilaine. Ce projet se poursuivra en 2023 et les années suivantes à travers une collaboration avec l'Observatoire de l'environnement en Bretagne pour produire un atlas interactif web et une série d'articles expliquant les patrons de répartition de la faune ichtyologique, l'écologie des espèces, leur état de conservation.

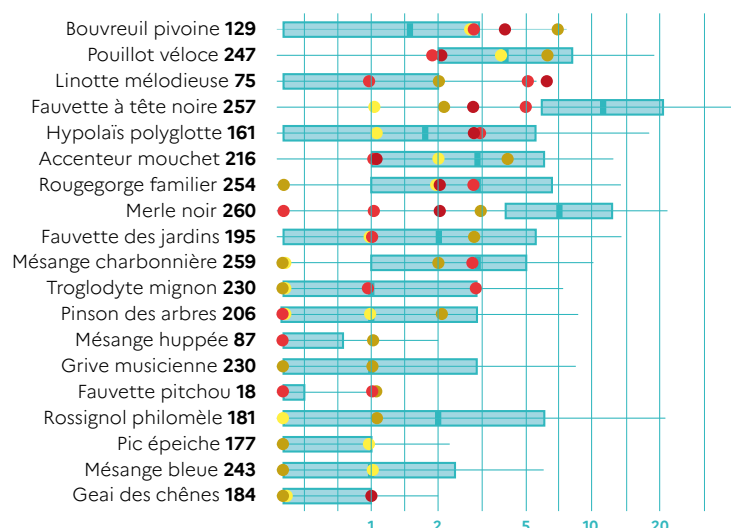
* DRAS : Direction de la Recherche et Appui Scientifique
** DSUED : Direction Surveillance, Évaluation et Données

Suivis connaissance sur le site militaire de Coëtquidan

Le territoire du camp militaire de Coëtquidan fait partie des réservoirs de biodiversité identifiés pour la Bretagne. Il offre une mosaïque d'habitats de landes et forêts préservées, support d'une faune patrimoniale. L'OFB a signé une convention avec le ministère des armées pour appuyer techniquement pour la gestion des habitats et des espèces. Plusieurs protocoles nationaux de suivis scientifiques sont déclinés sur cet espace militaire.

Les landes sèches constituent une part importante des habitats naturels du camp. Un programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC capture) a été mis en place pour étudier les variations de deux des plus importants paramètres démographiques (survie des adultes et succès de la reproduction).

Nombre d'individus adultes capturés par espèce sur la station 951



Les points dégradés du jaune au rouge (correspondant aux années) représentent les données locales. Les boîtes à moustaches bleues représentent la distribution nationale de ces captures sur les stations de type terrestre et qui capturent l'espèce. Le nombre de stations qui capturent l'espèce est noté en gras.

Hespérie © Sébastien Gautier / OFB



Cortège d'oiseaux des landes capturés (analyse CRBPO)

En 2022, des actions concertées avec l'ONF ont permis la prise en compte préventive des aires de rapaces nicheurs sur les parcelles prévues à la coupe forestière.

D'autres suivis et actions de protection de la biodiversité sont également mises en place pour les chiroptères (15 espèces recensées sur les 22 espèces inventoriées en Bretagne), la loutre, les amphibiens et les insectes (suivi de l'Azuré des mouillères, espèce à plan national d'action (PNA)).

Les prospections ont permis d'actualiser les cartes de répartition des papillons de jour notamment avec la redécouverte du Comma : une espèce rare dont le camp de Coëtquidan est l'unique zone de présence en Bretagne.

Suivi de la migration prénuptiale : une mise en place multi partenariale à Hoëdic

Les récentes publications nationales du programme Vigie Nature montrent un effondrement des populations d'oiseaux notamment en milieu agricole. La publication des listes rouges régionales des oiseaux nicheurs de Bretagne met en évidence que plus du tiers des 59 espèces nicheuses sont menacées.

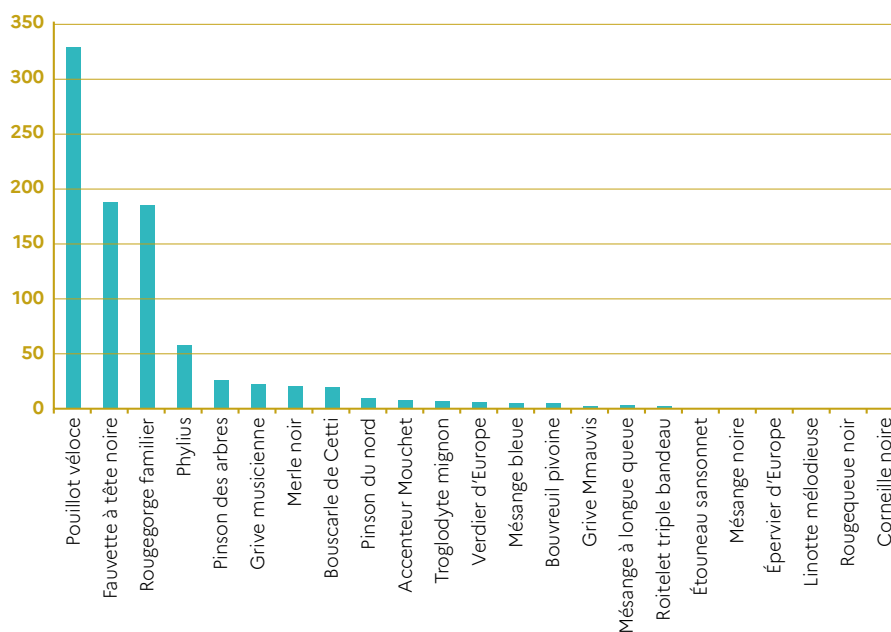
Les oiseaux doivent également composer avec le changement climatique. Sur la base de l'analyse des données du programme STOC, il ressort que les communautés d'oiseaux se décalent vers le nord pour s'adapter au réchauffement.

Pour suivre leurs populations, la technique du baguage permet d'obtenir des informations qualitatives sur les individus. Un suivi d'étude de la migration prénuptiale a été mis en

place sur l'île d'Hoëdic (56), compte tenu du positionnement stratégique de l'île au sein des couloirs de migration.

L'opération, qui a associé des compétences pointues de bagueurs de plusieurs directions régionales de l'OFB (Bretagne, Aquitaine, Normandie, Pays de la Loire), s'est déroulée du 19 mars au 5 avril 2022. Ce premier suivi de 21 jours, est une réussite avec 1109 individus de 23 espèces différentes capturés. La station de baguage a été ouverte tous les jours, du lever du soleil à 12 heures. L'après-midi, les bagueurs ont mis leur temps à profit pour produire des données naturalistes sur l'île et mener des actions pédagogiques auprès des insulaires. Ces données ont permis d'avoir un focus sur 88 espèces présentes sur l'île durant la période de migration prénuptiale.

Nombre total d'individus capturés par espèce à Hoëdic



La police de l'environnement et la police sanitaire de la faune sauvage

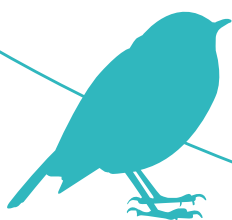
L'Office français de la biodiversité contribue à l'exercice des polices administrative et judiciaire relatives à l'eau (pollution de la ressource, atteintes aux zones humides, au cours d'eau ou au littoral), aux espaces naturels, à la flore et la faune sauvage (espèces protégées ou gibier, lutte contre les trafics d'espèces), à la chasse (contre-braconnage, renforcement de la sécurité à la chasse) et à la pêche ainsi que la police sanitaire.

Bilan chiffré de l'activité police en 2022 : avis techniques et contrôles

En 2022, 160 avis techniques ont été rendus par l'OFB en Bretagne sur sollicitation des services de l'état (DDTM, DREAL...) essentiellement sur les milieux aquatiques (4 avis sur le domaine marin et 13 avis sur le domaine terrestre).

Durant l'année 2022, les 93 inspecteurs de l'environnement de la DR Bretagne ont effectué 2 414 contrôles dont il ressort un taux de conformité de 72 %.

Les contrôles non conformes ont donné lieu à la création de 618 documents de police dont 77 % correspondent à des procédures d'enquête judiciaire, 17 % à des amendes forfaitaires et 6 % en procédure administrative.



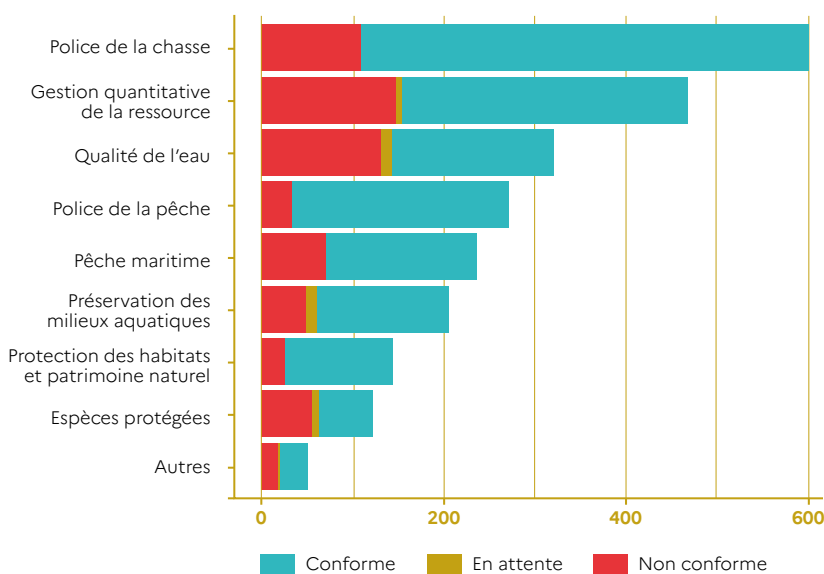
Répartition des contrôles par domaine d'activités

En 2022, l'activité de contrôle s'est organisée sur cinq domaines principaux :

- Police de la chasse : 25 %
- Gestion quantitative de la ressource : 19 %
- Qualité de l'eau : 13 %
- Police de la pêche : 11 %
- Pêche maritime : 10 %

Le nombre important de contrôles en gestion quantitative est lié à la sécheresse 2022. Des arrêtés de restrictions de l'usage de l'eau ont été pris très tôt dans l'année dans les 4 départements bretons.

Répartition des contrôles par domaine d'activité du plan de contrôle



Journée de sensibilisation
© Mikael Le Bihan / OFB



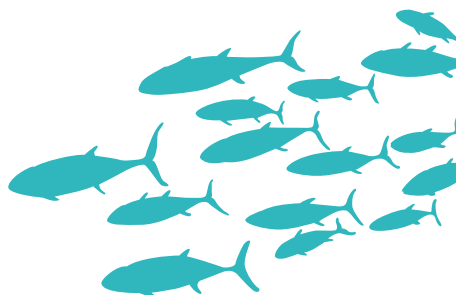
Appui technique sur les réseaux hydrauliques annexes

Le réseau hydraulique annexe (RHA), constitué de fossés et de drains, est très développé en Bretagne. Il induit des impacts environnementaux significatifs sur les milieux aquatiques continentaux (cours d'eau, zones humides) et la biodiversité aquatique associée. Différentes solutions techniques existent pour réduire certains de ces impacts. Sur sollicitation de la Cellule d'Animation sur les Milieux Aquatiques (CAMA 29) en mai 2022 puis de l'Association des Techniciens des Bassins Versants Bretons (ATBVB) en juin 2022, deux journées distinctes de sensibilisation technique ont été animées par l'OFB, en lien avec des techniciens rivières.

Les principaux objectifs de ces temps d'échanges, destinés à des partenaires spécialisés sur les milieux aquatiques, étaient :

- D'améliorer les connaissances sur les caractéristiques et les impacts environnementaux associés au RHA ;
- De disposer de connaissances techniques et scientifiques pour sensibiliser à l'intérêt des zones tampons et à l'intérêt de la déconnexion pour permettre la restauration des cours d'eau ;
- D'échanger sur les paramètres essentiels à relever pour traiter cette problématique dans le cadre d'un diagnostic de bassin versant ;
- D'identifier les principales solutions techniques pour réduire les impacts du réseau hydraulique annexe (diversité des techniques de déconnexion, recommandations sur les modalités d'entretien).

Ces journées ont permis de sensibiliser plus de 70 personnes à cette thématique. Les supports de présentation ont été diffusés pour contribuer à prolonger les réflexions dans les territoires.



L'appui technique à la restauration de la continuité écologique : les ouvrages sur les cours d'eau canalisés en Bretagne

Dans le cadre du continuum des missions de police, les services de l'OFB sont sollicités par les services de l'Etat pour émettre des avis techniques sur des dossiers en cours d'instruction.

Les cours d'eau canalisés en Bretagne sont gérés par la Région. Les nombreux ouvrages présents sur ces axes canalisés (Blavet, Oust, Vilaine, Aulne et Rance) classés au titre de l'article L214.17 du Code de l'environnement doivent être mis en conformité pour restaurer la continuité écologique.

En 2022, la DR a été sollicitée par la DDTM du Morbihan sur le projet de restauration de la continuité écologique au droit de quinze ouvrages sur le Blavet. Ce projet vise à implanter des rampes à anguille sur ces ouvrages. L'examen du dossier a montré que si le dimensionnement des rampes était correct, les propositions de gestion des cotes de ligne d'eau, dans les biefs amont et aval ne convenaient pas car elles ne permettaient le fonctionnement des dispositifs de franchissement que sur une période de deux à sept mois selon les ouvrages.

Le reste du temps les rampes seraient submergées et donc non fonctionnelles. La Région doit faire de nouvelles propositions pour améliorer le fonctionnement des passes projetées. Des problèmes d'attractivité des rampes sur quatre sites équipés d'une centrale hydroélectrique ont également été soulevés.



Dans les années à venir, les services de l'OFB vont être fortement sollicités par les dossiers de restauration de la continuité écologique portés par la Région, qui poursuit ses efforts pour la restauration de la continuité écologique sur les cours d'eau dont elle a la responsabilité :

- L'Oust : construction de quatre passes à anguille et la modification de deux existantes et la construction de trois passes à bassins,
- La Vilaine : construction de trois passes à poissons,
- L'Aulne : aménagement de six passes multi-espèces puis de neuf passes à anguilles,
- La Rance : aménagement d'une rampe à anguille et un dispositif multi-espèces,
- L'Ille : quatre rampes à anguille.



RETEX 2022 Influenza aviaire hautement pathogène sur l'avifaune en Bretagne... une situation inédite !

À partir de début juillet, l'influenza aviaire a touché les quatre départements de Bretagne. Les fous de Bassan et les goélands argentés ont été particulièrement touchés. La situation sanitaire s'est rapidement dégradée au fil des semaines. Les premières alertes ont eu lieu sur la RNN des 7 Iles sur la colonie nicheuse de fous de bassan.

Ce fut une véritable hécatombe parmi les oiseaux et aucune « décrue » dans les mortalités n'a été observée après plusieurs semaines d'épizootie. Parallèlement à cette situation sur la faune sauvage, les élevages avicoles bretons n'ont été que rarement impactés.

Très vite, l'OFB a été identifié comme l'établissement référent pour le suivi de cette crise sur les sujets touchants à la faune sauvage. Les DDPP* et la DRAAF** ont multiplié les messages (notamment via la presse ou par des courriers) pour informer les communes et orienter les observations vers l'OFB.

Dans le cadre des instructions de la DGAL* et du réseau SAGIR, à partir de début août, les services de l'OFB ont poursuivi leurs actions de suivi sanitaire en réduisant leurs collectes d'oiseaux pour analyses, tout en ciblant certaines espèces et certains secteurs encore épargnés par l'épidémie. Afin d'avoir une approche comptable sur les mortalités de l'avifaune, sous pilotage DRAAF, l'OFB a mis en place un système de recueil d'informations avec un tableau partagé entre la DRAAF, les DDPP, les fédérations de chasse et l'OFB.

* Direction départementale de la protection des populations

** Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Dans les communes littorales, les collectivités ont été fortement mobilisées par le ramassage des oiseaux morts, avec parfois des difficultés de compréhension du rôle de l'OFB. Un effort de pédagogie a été réalisé aussi à destination de la population locale et des touristes pour les inviter à ne pas s'approcher des oiseaux malades et ainsi éviter de propager le virus. Cette crise a mis en avant des questions d'acceptation sociale quant au fait de ne pas intervenir sur les oiseaux malades ou de procéder à leur euthanasie.



Île Rouzic, le 2 août 2022 : pas de grippe aviaire sur ce secteur > **718 Fous de Bassan** © Pascal Provost



Île Rouzic, le 23 août 2022 : + 10 jours après le 1^{er} cas observé > **249 Fous de Bassan** © Pascal Provost



Île Rouzic, le 15 septembre 2022 : + 30 jours après le 1^{er} cas observé > **49 Fous de Bassan** © Pascal Provost



Même si la situation épidémiologique IAHP a fortement diminué à partir de fin septembre-début octobre sur l'avifaune, une vingtaine de cas est apparue dans les élevages avicoles bretons.

Le nombre de foyers augmentant en France et en Europe, et face à un risque de contamination accrue du fait de la baisse des températures et de l'activité migratoire des oiseaux sauvages, l'OFB a poursuivi sa vigilance sanitaire avec 4 axes prioritaires :

- Les mortalités groupées sur les espèces migratrices d'anatidés ;
- Les mortalités groupées sur les ardéidés (héron garde-bœuf et aigrette garzette notamment) très présents et pointés du doigt par la profession agricole lors des CROPSAV* ;
- Les mortalités à répétition sur de nouvelles espèces ;
- Les mortalités de l'avifaune à proximité d'un élevage avicole.

* Conseil régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale



Formation
© Marie-Andrée Arago / OFB

Les formations police dispensées en Bretagne

Avec la création de l'OFB, plusieurs formations internes ont été prévues afin que tous les agents aient des compétences minimales sur l'ensemble des champs de missions de l'OFB.

Malgré la situation sanitaire en 2021 qui a perturbé le calendrier des journées prévues, le service régional police a démarré ses formations dès 2021, pilotées par la DPPC*, avec celles relatives aux prérogatives en police judiciaire, puis celles liées à la police sanitaire sur la faune sauvage. Des ateliers complémentaires sur les saisies et la rédaction de procédure ont été proposés par les IRPJ**.

Les sujets police de l'eau, pollutions en cours d'eau et usage des produits phytopharmaceutiques sont venus compléter les formations.

En 2023, des modules de formations sur la sécurité à la chasse seront dispensés en région Bretagne dans le cadre d'un programme piloté par la DPPC et le réseau sécurité à la chasse.

* Direction de la police et du permis de chasser
** Instructeur régional de police judiciaire

Séquence ERC : des clés et des outils en Bretagne

Un séminaire consacré à la démarche ERC (éviter-réduire-compenser), a été organisé le 14 octobre à Rennes. Co-organisé par la DREAL et l'OFB, il s'est inscrit dans un cycle global de montée en puissance sur la séquence ERC en Bretagne et faisait suite à une formation organisée sous forme de webinaire au mois de juin.

Les services de l'Etat rencontrent parfois des difficultés lors de l'instruction des dossiers d'études d'impact, de dérogation « espèces protégées » ou encore d'autorisations environnementales, notamment dans la retranscription et surtout dans la mise en œuvre de la démarche ERC.

Le séminaire et le webinaire visaient à rappeler la réglementation applicable, à initier un échange entre les acteurs bretons de la biodiversité et à proposer des solutions pour améliorer le déroulement de la séquence ERC à l'échelle régionale.

Cette première mise en réseau de l'ensemble des acteurs bretons de la séquence ERC a réuni au total 170 participants.

La journée était organisée en deux temps avec une matinée en plénière et une après-midi de travail en ateliers sur trois thématiques prioritaires en Bretagne : l'éolien terrestre, le milieu marin et les outils de la compensation.

En savoir plus sur la séquence ERC, le rôle de l'OFB et les outils pratiques :

<https://www.ofb.gouv.fr/mettre-en-oeuvre-la-sequence-eviter-reduire-compenser>



© Alexandra Hubert / OFB

Appui aux politiques publiques

De l'eau et de la biodiversité : accompagner, partager, former

L'année 2022 a été marquée par une sécheresse exceptionnelle et par l'engagement d'un nombre croissant d'acteurs locaux en faveur d'une meilleure connaissance et d'une gestion plus équilibrée de la ressource en eau en Bretagne.

Ainsi, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, en partenariat avec l'OFB, a édité un guide et des recommandations méthodologiques pour accompagner les SAGE* dans leurs études en faveur d'une gestion équilibrée de la ressource en eau des bassins versants : analyses sur l'hydrologie, les milieux aquatiques, les usages de l'eau et le climat (HMUC).

Ce guide « HMUC » est disponible à l'adresse suivante :

https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/files/live/mounts/midas/Donnees-et-documents/Guide%20HMUC_VF3.pdf

En outre, des agents de la DR Bretagne ont partagé leur expertise particulière sur les volets milieux aquatiques et hydrologie des études HMUC initiées par 7 SAGE.

Enfin, l'OFB est intervenu sur le thème « milieux aquatiques, biodiversité et cycles de l'eau » auprès d'une vingtaine d'élus de la commission locale de l'eau du SAGE Léon-Trégor, marquant une nouvelle fois le besoin d'interaction avec les décideurs pour faciliter la compréhension des enjeux et donner des clés pour des décisions éclairées.

*SAGE : Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Crise sécheresse 2022

Durant l'été 2022, la Bretagne a subi une sécheresse météorologique exceptionnelle qui a provoqué une baisse importante de débits dans l'ensemble des cours d'eau bretons (sécheresse hydrologique). En Bretagne, les prélèvements d'eau s'effectuent pour la majorité à partir des eaux superficielles (cours d'eau, barrages ou eaux souterraines de faible profondeur) en raison d'un substrat géologique peu perméable. Dès le mois de Juillet 2022, la raréfaction de la ressource en eau a engendré des tensions sur l'approvisionnement en eau potable. Les arrêtés « cadre sécheresse » bretons, renouvelés ou adoptés en 2021/2022, ont permis le déclenchement de mesures de restriction des usages non essentiels de l'eau. Les agents de l'OFB ont été mobilisés pour le contrôle de la bonne application de ces mesures pour les différents usages.

Les bilans de l'Observatoire national des étiages (ONDE) en Bretagne montrent que cette sécheresse 2022 revêt un caractère exceptionnel, tant par l'intensité que par la durée des périodes d'assèchement des cours d'eau, en particulier sur les stations situées en têtes de bassins versants.

Point de pompage en mer pour l'alimentation de l'usine de dessalement d'eau de mer à Groix (56)
© Hélène Anquetil / OFB



Au croisement se situe la « zone humide »...

Contribution à la cartographie nationale milieux humides

Le projet de cartographie nationale des milieux humides porte sur la modélisation des milieux humides en France métropolitaine. Il vise à pré-localiser les milieux humides et à les caractériser en s'appuyant sur une approche prédictive. Pour cela, des modèles basés sur des données de télédétection à haute résolution spatiale sont calibrés à partir de relevés de terrain (végétation, sol) disponibles dans différentes bases de données.

En 2021, les agents de l'OFB avaient récolté des données de manière opportuniste sur des sites en zone humide pour identifier leurs limites dans l'espace (en réalisant des relevés pédologiques à l'extérieur et d'autres à l'intérieur de la zone humide).

Ces données ont permis de vérifier le résultat des modèles produits et de les améliorer.

En 2022, des sites ont été proposés aux agents de l'OFB, pour vérifier si la limite modélisée était bien la limite réelle de la zone humide. Cinq sites ont été prospectés par département, ce qui représente 100 sondages pédologiques réalisés sur la région Bretagne en 2022.

Les données récoltées ont permis de vérifier les modèles produits et de les améliorer dans les contextes écologiques.

Pour en savoir plus :

<https://inpn.mnhn.fr/programme/cartographie-nationale-milieux-humides>



Sondage pédologique dans le Morbihan.
© Alexandra Hubert / OFB



Pose de piézo © Hélène Anquetil / OFB

Suivi écologique d'une zone humide à Ploumoguer

Suite au partenariat entre l'OFB et la commune de Ploumoguer (29) autour d'un projet de restauration écologique à l'interface terre-mer, sur le hameau littoral d'Illien, la zone humide du site a été intégrée en 2021 au réseau de suivi de sites locaux inter-régionaux de la Bretagne et des Pays de Loire. Dès février 2022, le site a été équipé de 6 sondes piézométriques et limnimétriques pour suivre en continu la hauteur de la nappe et du cours d'eau, afin de mieux comprendre le fonctionnement de la zone humide avant les travaux de réhabilitation prévus par la commune. Mené en partenariat avec les acteurs locaux, ce projet réunit des agents des services régionaux, du service départemental 29 et du Parc naturel marin d'Iroise.

Formation à la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides

Les 5 et 6 décembre 2022 s'est tenue une session de formation à la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides, assurée par l'OFB et le CEREMA à destination de 22 agents de DDT(M) ligériens ou des DR OFB Bretagne et Pays de Loire. L'objectif est de promouvoir l'utilisation de cette méthode nationale dans le cadre de projets d'aménagement impactant des zones humides, et de faciliter l'appropriation et l'interprétation des résultats par les services instructeurs « police de l'eau ».



Une opération de suivi d'espèce

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan national d'actions en faveur du Puffin des Baléares, l'OFB et ses partenaires ont mené avec succès une opération de suivi de l'espèce au sud de la Bretagne. Le Puffin des Baléares (*Puffinus mauretanicus*) est une espèce endémique de l'archipel espagnol qui estive en France sur les côtes Atlantique et de la Manche, de juin à octobre. Avec une population estimée à 25 000 individus, il est considéré comme l'oiseau marin le plus menacé d'Europe. Pour essayer d'enrayer le déclin de cette espèce, la France a lancé un Plan national d'actions en 2021. Ce PNA est animé par l'OFB.

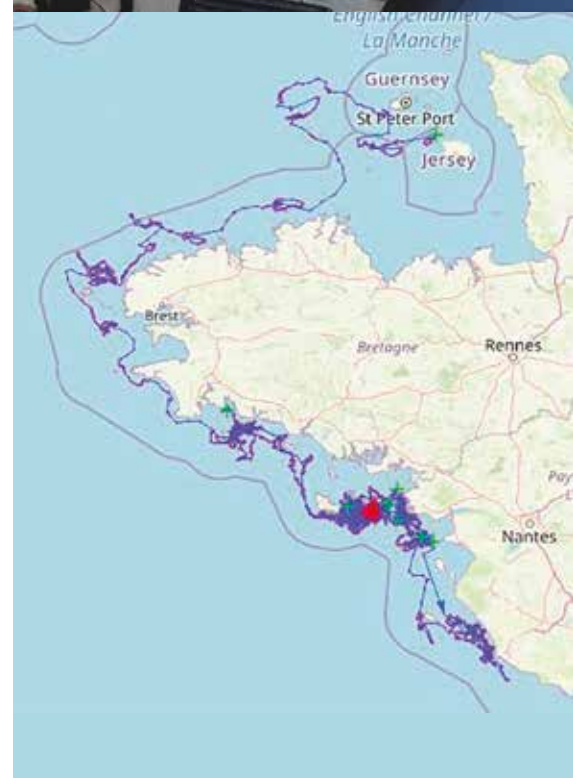
Une première campagne d'acquisition de données a été organisée du 15 au 31 août dans le Mor Braz par l'OFB, le CNRS, le LIENSs*, le Northern New Zealand Seabird Trust et l'association SKRAVIK. Lors de cette campagne, les puffins ont été capturés depuis un bateau semi-rigide à l'aide d'un « netgun », un filet propulsé par un fusil à air comprimé. Ce procédé a pu être mis en œuvre grâce à l'expérience du Northern New Zealand Seabird Trust, qui l'utilise pour la capture des oiseaux marins notamment en Océanie. Cette méthode novatrice s'est révélée être un succès. Au total, 30 individus ont été capturés, soit le nombre maximum autorisé par le CRBPO**.

Des prélèvements de plumes et de sang ont été effectués par le LIENSs sur les Puffins des Baléares à bord d'un catamaran de l'association SKRAVIK qui a assuré le support technique et logistique. Les analyses permettront de caractériser leur régime alimentaire mais aussi d'évaluer leur niveau de contamination par les métaux lourds et polluants organiques.

10 individus ont été équipés de balises GPS-GSM par le CNRS pour pouvoir suivre leurs déplacements après avoir été relâchés. Ce suivi télémétrique a notamment pour objectif de spatialiser les zones fonctionnelles de l'espèce, d'évaluer la dépendance des puffins aux rejets de pêche pour se nourrir ainsi que d'étudier les impacts des parcs éoliens en mer situés dans la zone ou sur leurs trajets.

Au vu des excellents premiers résultats, cette campagne devrait être renouvelée chaque année sur 5 ans. Les données récoltées permettront de mettre en place des mesures de gestion efficaces pour protéger le Puffin des Baléares. La nouvelle méthode de capture pourra également être déployée sur d'autres opérations de suivi d'oiseaux marins, partout en France.

Capture des Puffins des Baléares grâce au netgun
© Adrien Lambrechts / OFB



Carte des trajets des Puffins des Baléares équipés, au 07 septembre 2022.

* LIENSs : Littoral ENvironnement et Sociétés

** CRBPO : Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux

Gestion et appui aux gestionnaires d'espaces naturels

La RNCFS en un coup d'œil

Dix ans après la diffusion de la première plaquette de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage (RNCFS) du golfe du Morbihan, une nouvelle plaquette a été conçue par l'équipe de la réserve en concertation avec le SD56. Elle a pour objectifs de présenter la réserve et l'OFB, d'illustrer une partie de la diversité d'oiseaux d'eau présents dans la réserve et d'informer les usagers sur la réglementation en vigueur (zonages réglementaires, quotas et taille de pêche). Une réglette y est intégrée afin d'encourager le respect des tailles minimales de capture des principales espèces de coquillages,

de crustacés et de poissons pêchés dans le golfe du Morbihan. Ce support de communication et de sensibilisation a été conçu à destination des usagers du territoire, dont majoritairement le grand public et les professionnels proposant des activités sur le golfe. Cette plaquette à trois volets, imprimée dans un format durable, est aussi consultable en ligne et téléchargeable sur le site de l'OFB.

<https://www.ofb.gouv.fr/les-reserves/la-reserve-nationale-de-chasse-et-de-faune-sauvage-du-golfe-du-morbihan>

Une carte sinon rien !



Les herbiers de zostères représentés par deux espèces au sein de la RNCFS du golfe du Morbihan, Zostère naine et Zostère marine, ont un rôle essentiel dans le maintien des populations d'oiseaux hivernants et de poissons. Il s'agit de zones de refuge, d'alimentation, de reproduction et de nurserie pour de nombreuses espèces. Au regard des pressions s'exerçant sur les herbiers (arrachage mécanique, piétinement lors de la pêche à pied récréative, tables ostréicoles, ...) et de la productivité de ces écosystèmes, il est nécessaire d'actualiser la connaissance des herbiers de zostères sur le site Natura 2000.

L'OFB encadre et finance via le plan de relance un projet de cartographie et de caractérisation de l'état de conservation des herbiers de zostères du golfe du Morbihan sur la période 2022-2023.

Le groupement TBM-Littomatique-ISea, sélectionné dans le cadre d'un appel à projet, s'attèle à la réalisation de cette cartographie par des analyses spatiales et des suivis sur le terrain (caméra en bateau et points de quadrats à pied). La livraison de cette carte est prévue à l'automne 2023.

LA RÉSERVE, EN QUELQUES CHIFFRES

7 358 ha exclusivement situés sur le domaine public maritime

80 000 oiseaux recensés chaque année avec un total de 84 espèces

2^e plus grand herbier de zostères de France

SES MISSIONS

- Protéger les populations d'oiseaux migrateurs et leurs habitats conformément aux engagements internationaux.
- Contribuer à l'étude des populations d'oiseaux d'eau et de leurs habitats.
- Instituer un partenariat avec les acteurs du territoire concernés par la conservation des espèces et de leurs habitats.
- Former et sensibiliser les élus et les usagers aux objectifs de protection et de gestion de la réserve.
- Assurer le respect de la réglementation en place.

LES OISEAUX D'EAU FRÉQUEMMENT OBSERVÉS DANS LE GOLFE DU MORBIHAN

HIVERNANT NICHEUR SEXE F M

Echassiers et limicoles

Oiseaux marins

Canards, foulques et grèbes

TAILLES MINIMALES

Quotas*	Taille**
30	11 cm
60	10 cm
20	5 cm
-	5 cm
-	3 cm
100	4 cm
100	4 cm

* Quotas : quotas maximaux d'individus prélevés par pêcheur et par jour
** Taille : taille minimale de capture

CRUSTACÉS ET COQUILLAGES fréquemment pêchés

Quotas*	Taille**
300	2,7 cm
100	3,5 cm
300	2,7 cm

POISSONS fréquemment pêchés

Quotas*	Taille**
2	42 cm
-	38 cm
-	30 cm
-	25 cm
-	23 cm
-	23 cm
-	20 cm

Appui aux acteurs et la mobilisation de la société

L'OFB s'affiche !

Un travail conséquent a été réalisé par les services de la DR en collaboration avec les SD pour fournir de nouveaux supports de communication et de sensibilisation grand format mobilisables dans toute la Bretagne. Sous la forme d'affiches thématiques, ces supports ont pour objectifs de valoriser l'ensemble des missions de l'OFB en Bretagne et de sensibiliser les citoyens aux enjeux de biodiversité. 9 affiches sont ainsi disponibles et permettent d'aborder différents angles de l'OFB en région :

- L'OFB en Bretagne, présentant les grandes missions et les particularités d'un territoire qui abrite aussi d'autres services nationaux dont l'UMS Patrinat, le Pôle MIAME, la Délégation de façade maritime par exemple ;
- Connaître la biodiversité pour mieux la protéger ou un focus sur des actions de suivis dans le cadre de rapportage de directives européennes notamment ;
- La police au service de la protection de la biodiversité donnant à lire la diversité des actions de contrôle, de surveillance, de police administrative et judiciaire en particulier ;
- La mobilisation des acteurs bretons sur des projets en faveur de la biodiversité ;
- La mobilisation de l'OFB pour protéger des espèces à enjeux ;
- L'intervention de l'OFB pour les milieux naturels ;
- Les aires protégées en Bretagne et l'implication de l'OFB pour les aires protégées ;
- La RNCFS du golfe du Morbihan.

Elles peuvent être utilisées lors d'événements grands publics, expositions, salons et dans le cadre d'interventions réalisées par les agents auprès d'un public varié (groupes scolaires, grands publics, politiques publiques...).



Les années passent et la haie s'installe dans le paysage

2021 était l'année de la haie au sein de l'OFB et c'est sous cette thématique que le service départemental des Côtes-d'Armor a fait naître le projet Connect'haie. L'objectif ? Connecter entre eux des établissements scolaires de l'intercommunalité de Loudéac, par la plantation de linéaires bocagers.

Le projet a officiellement été lancé en 2022, notamment avec une lecture de paysage réalisée par un étudiant en licence professionnelle. Un rapprochement entre les services environnement, jeunesse de l'intercommunalité et le SD a également eu lieu ; et c'est après plusieurs réunions partagées, que le projet s'est concrétisé. Ainsi, 2023 sera marquée par la création d'un support pédagogique via une application de jeux de piste numériques, par le conseil communautaire des jeunes du territoire. Il aura pour mission de créer des balades bocagères immersives, et d'en assurer la promotion auprès des établissements scolaires et des municipalités respectives. Ce support aura pour vocation de susciter de l'intérêt auprès du jeune public, et ainsi lancer des programmes concrets de plantations de haies les années suivantes.

En Bretagne, la biodiversité s'écoute sur les ondes locales

La coordination des radios locales et associatives de Bretagne (CORLAB) est une association qui fédère 18 radios bretonnes. Fin 2021, elle a été lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt « Leviers pour la mobilisation » de l'OFB pour son projet « biodiversité on air ». L'objectif du projet ? Questionner, chercher et transmettre autour de la biodiversité, en utilisant la radio pour sensibiliser le plus large public et mieux faire connaître les acteurs locaux et régionaux de la protection de la biodiversité.

Tournages, calage des invités pour passage en studio, montages des reportages, production... en quelques mois, via un comité éditorial rassemblant 10 acteurs incontournables au niveau régional, une liste de sujets a été partagée, discutée, pour aboutir à près de 50 projets de reportage. Ces émissions mettent en avant des sujets très différents : restauration des cours d'eau, atlas de la biodiversité communale, végétalisation des cours d'école... Chaque sujet est traité en 2 parties sur 28 min au total. La première partie est enregistrée sur le terrain, au contact du sujet, pour une immersion sonore et technique palpable. La seconde partie se déroule en studio sur 20 minutes environ, dans le cadre d'un échange avec le coordinateur de la CORLAB et un expert ou spécialiste du thème traité pour prendre un peu de recul, expliquer plus précisément certains points. Des sujets portant sur les savoirs, savoir-faire et terrains de travail des agents de l'OFB ont été identifiés par le comité éditorial comme devant faire l'objet de cet éclairage radiophonique particulièrement intéressant et novateur pour la Bretagne.

Écoutez les émissions sur le site de la CORLAB :

<http://corlab.org/biodiversite-on-air/>

L'année 2022 au Parc naturel marin d'Iroise

En 2022, le Parc naturel marin d'Iroise (PNMI) a réalisé son 12^e programme d'actions depuis la validation de son plan de gestion en 2010. Ce dernier a été adopté pour une durée de 15 ans. Il constitue la feuille de route du Parc. Tous les projets approuvés par le conseil de gestion dans le programme d'actions annuel concourent à la réalisation de ce plan de gestion. Il devra faire l'objet d'un bilan, d'une révision et d'une refonte pour 2025. Ce processus de révision est d'ores et déjà lancé avec les premiers bilans qui seront réalisés en 2023.

Instance, équipe et moyens

En 2022, le conseil de gestion s'est réuni 4 fois avec 75 % de participation moyenne. Il a rendu 64 avis simples, et n'a été saisi sur aucun avis conforme.

En fin d'année 2022, l'équipe du parc comptait 34 agents dont 8 financés par des ressources externes, et 3 agents en contrat d'alternance. Cet effectif est complété par une chargée de mission en géomatique affectée à mi-temps au PNMI.

Pour l'année 2022, un budget opérationnel de 1 210 524 € a été alloué au Parc. À ce budget opérationnel, il convient d'ajouter les charges salariales et les charges indirectes (loyers, assurances, carburant...) prises directement en charge par l'OFB. Afin de compléter le budget octroyé par l'établissement, l'équipe a fait appel à des financements externes (Interreg, Feder, France Filière Pêche, FEAMP, DREAL) pour un total de 421 631 €.

Accompagner les professionnels et les citoyens

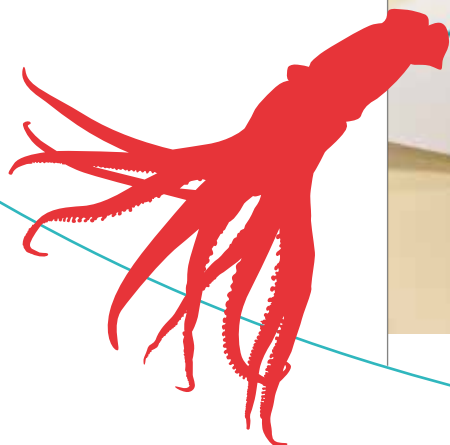
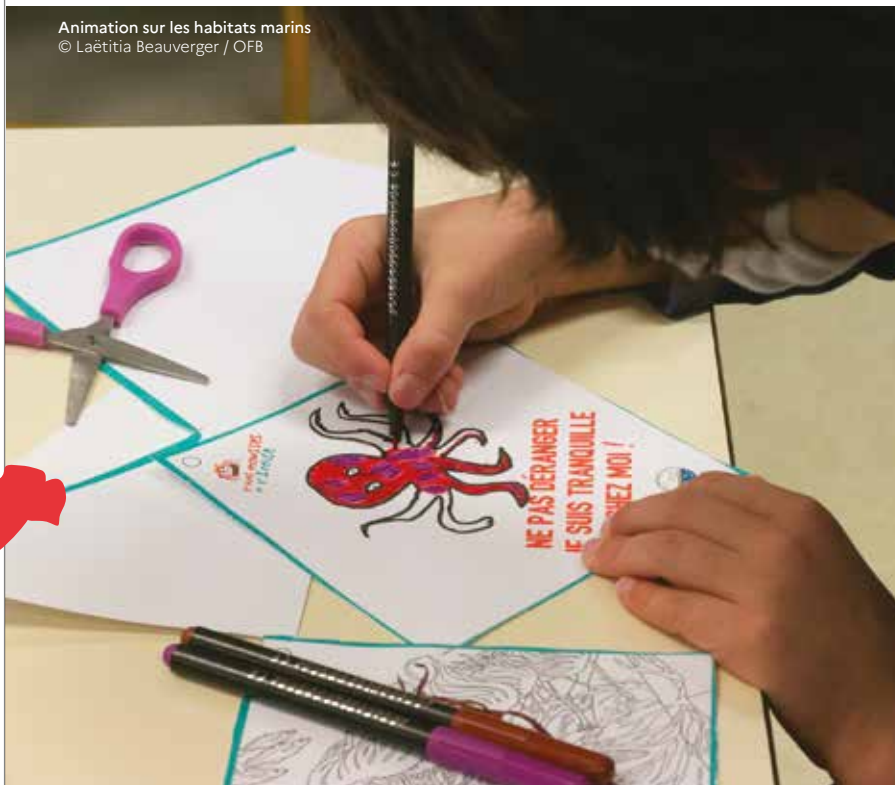
Le parc a pour mission de connaître le milieu marin de l'Iroise, de le protéger, et d'accompagner les activités humaines afin de limiter au mieux leur impact sur l'environnement.

Cette dernière mission passe par la sensibilisation des usagers de la mer d'Iroise. Petits et grands, occasionnels ou professionnels, ils ont été nombreux à découvrir les merveilles de la biodiversité marine, et à être sensibilisés à la fragilité du vivant en Iroise. La sensibilisation des professionnels passe par les chartes de partenariat qui permettent d'accompagner les activités dans la réduction de leurs impacts.

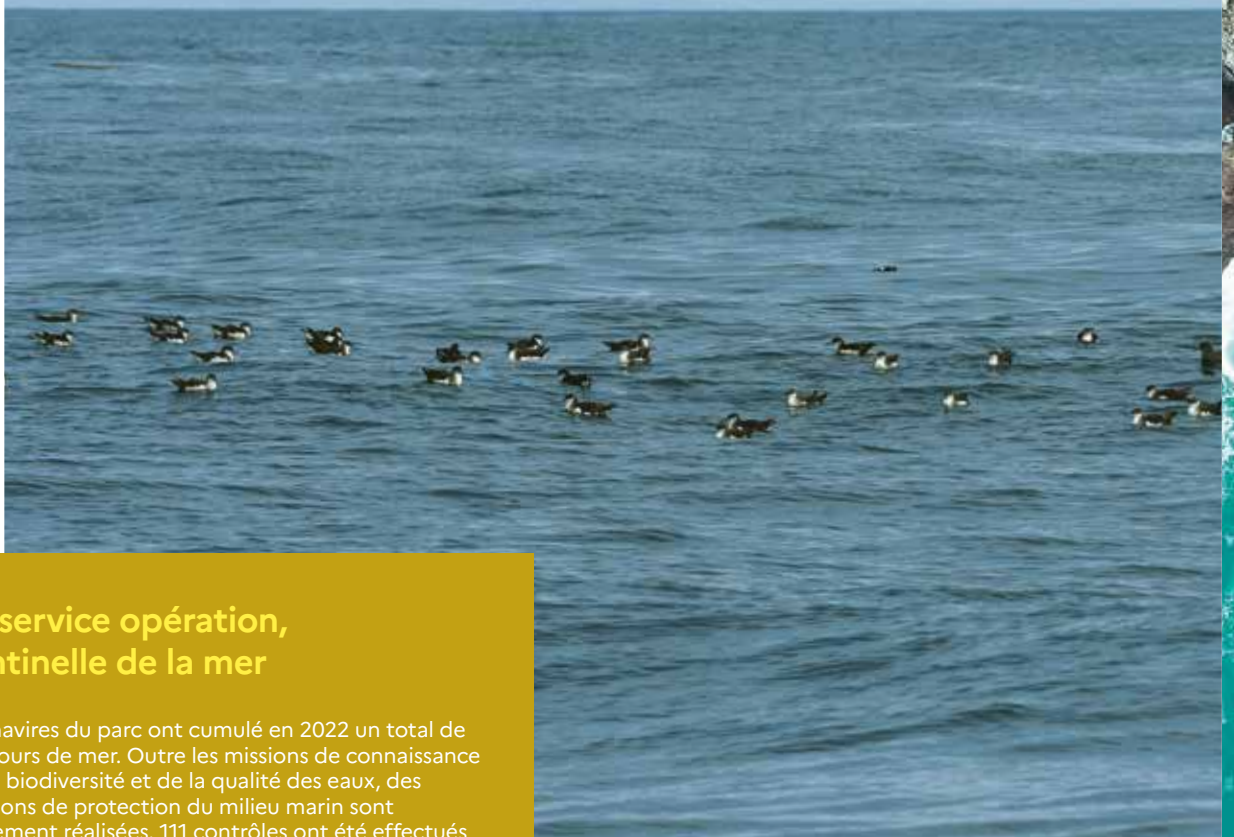
En 2022, 77 partenaires engagés pour la nature ont signé une des 3 chartes du parc marin. Ils sont issus de la pêche professionnelle, des établissements portuaires et des professionnels de loisirs.

1 727 élèves, issus de 15 communes littorales du parc ont bénéficié du programme d'éducation à l'environnement « Les P'tits mousses de l'Iroise ». Un chiffre record pour ce programme qui existe depuis plus de 10 ans. 254 animations ont été réalisées auprès de 76 classes de la maternelle et du primaire sur le thème des habitats marins.

Animation sur les habitats marins
© Laëtitia Beauverger / OFB



Radeau de Puffins © Mickaël Buanic / OFB



Le service opération, sentinelle de la mer

Les navires du parc ont cumulé en 2022 un total de 316 jours de mer. Outre les missions de connaissance de la biodiversité et de la qualité des eaux, des missions de protection du milieu marin sont également réalisées. 111 contrôles ont été effectués en mer et à terre. Ces missions permettent d'assurer une surveillance générale des activités et pratiques du milieu marin (pêche à pied, carénage sauvage, circulation d'engins motorisés sur le domaine public maritime, réglementation des mouillages...).



La vedette du Parc à quai à l'île Tristan
© Laëtitia Beauverger / OFB

Le programme INTERREG Preventing Plastic Pollution

Le projet Interreg Preventing Plastic Pollution rassemble 18 organisations françaises et anglaises pour comprendre et réduire la pollution plastique en étudiant 7 sites pilotes dont la baie de Douarnenez et la rade de Brest.

Six campagnes d'échantillonnage ont été réalisées par le Parc entre 2020 et 2022. Finalisé en décembre 2022, ce travail a montré que les microplastiques, particules d'origine anthropique, ont été détectés sur l'ensemble des échantillons prélevés en surface, quel que soit le site ou la saison. Il faut noter qu'il s'agit d'estimations basses puisqu'elles ne prennent pas en compte les microplastiques présents dans la colonne d'eau, sur le fond et dans les organismes marins. Les microplastiques de taille inférieure à 100 μm , considérés comme beaucoup plus abondants, n'ont pas pu être recueillis. Des outils de modélisation sont disponibles pour établir un modèle de dispersion des particules en milieu côtier, tenter de retracer leurs sources au regard des activités humaines sur chaque bassin versant et évaluer le devenir des particules en mer.

Décharge littorale sur le site de Bouge Pep, île d'Ouessant
© Le voyage des Koumoul



Restauration expérimentale d'une décharge littorale

En 2022, le Parc naturel marin d'Iroise a mené à bien un projet d'évacuation des déchets d'une décharge littorale sur le site de Bouge Pep, à l'île d'Ouessant, qui menaçait de déverser 8 000 m³ de déchets et de gravats dans le milieu marin.

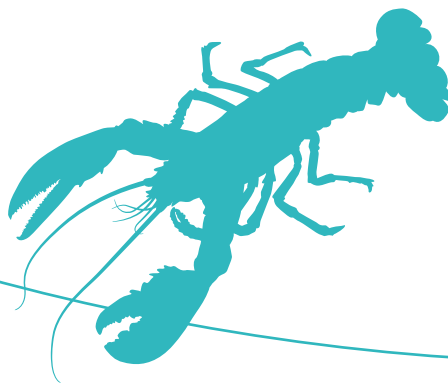
Avec le soutien de la mairie d'Ouessant, l'équipe de l'OFB au Parc marin a décidé d'intervenir afin de retirer les déchets du gouffre et stopper leur dissémination en mer. Ce projet posait de nombreux défis comme l'instabilité des sols, la difficulté d'accès au site et l'évacuation des déchets, la nécessité de ne pas perturber la faune sauvage ou encore les contraintes météorologiques. Après une phase préparatoire qui a permis de caractériser les déchets et étudier la géologie du site, les opérations de restauration ont débuté en janvier 2022. 15 200 heures de travaux ont été nécessaires pour retirer plus de 1136 tonnes de déchets, constitués de :

- 2,5 tonnes de déchets amiantés
- 18 tonnes de plastiques
- 1 116 tonnes de déchets métalliques

Une fois retirés, ces déchets ont ensuite été triés et rapatriés vers le continent afin d'être pris en charge et revalorisés au maximum. La renaturation du site en favorisant la recolonisation du milieu par les espèces endémiques sera réalisée en 2023.

À l'échelle nationale, cette expérimentation a pour finalité d'être partagée avec tous les gestionnaires confrontés à la problématique des décharges littorales, en particulier dans les espaces insulaires, dans un contexte global de montée du niveau de la mer. Des fiches thématiques permettront un retour d'expérience pratique et opérationnel pour tout gestionnaire souhaitant s'attaquer au problème des décharges littorales, mais également à la gestion des déchets en milieu insulaire.

Ce projet de restauration, dont le coût s'est élevé à 2 200 000 €, a été mené avec le soutien financier de l'Union européenne, NextGenerationEU, et du plan France Relance.



DIRECTION RÉGIONALE BRETAGNE

**Siège : 84 rue de Rennes
35510 Cesson-Sevigne
02 23 45 06 06
dr.bretagne@ofb.gouv.fr
<https://www.ofb.gouv.fr/bretagne>**

Service départemental d'Ille et Vilaine

Bât. A le Ouessant-Campus Atalante
Champeaux
9 rue Maurice Fabre
35000 Rennes
Tél. 02 99 41 15 99
sd35@ofb.gouv.fr

Service départemental des Côtes-d'Armor

5 boulevard Édouard Prigent
22000 Saint-Brieuc
Tél. 02 96 33 01 71
sd22@ofb.gouv.fr

Service départemental du Finistère

- SITE DE QUIMPER
2 boulevard du Finistère
29325 Quimper Cedex
Tél. 02 98 82 69 24
- SITE DE LANDERNEAU
1 rue Ingénieur J. Frimot
Hôtel Entreprise Mescoat
29800 Landerneau
Tél. 02 98 24 97 76
sd29@ofb.gouv.fr

Service départemental du Morbihan

1 allée du Général Le Troadec
BP 520
56019 VANNES Cedex
Tél. 02 97 47 02 83
sd56@ofb.gouv.fr

Parc naturel marin d'Iroise

- SITE DU CONQUET
Pointe des Renards
29217 Le Conquet
- SITE DE DOUARNENEZ
Ile Tristan
29100 Douarnenez
Tél. 02 98 44 17 00
parcmarin.iroise@ofb.gouv.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



www.ofb.gouv.fr

@OFBiodiversite

